

Séance ouverte à 19h06.

Monsieur Le Maire constate oralement qu'il y a :

- présents : A. FAVRAUD, C. VERGER, E. BEAUBREUIL, G. BÂCLE, D. CHARPENTIER, S. DOUCEAU, S. DUBEST, S. GRANGER, B. LECOEUR, G. VERGNE.
- absents excusés : C. DESSET et M. GRATEDOUX
- pouvoirs : JP. BUCHET pour G. BÂCLE
V. CHABASSE pour C. VERGER
C. TABARINO pour D. CHARPENTIER

Secrétaire de la séance : Sophie GRANGER élue à l'unanimité.

Approbation du PV du Conseil Municipal du 06/03/2020 : à l'unanimité

Les sujets à l'ordre du jour :

- Taxes Directes Locales 2021

→ Lecture et explications par Le Maire des nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale (transfert aux communes du taux départemental de la taxe foncière sur le bâti). Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Approbation du Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la CCPOL du 29 mars 2021

→ Lecture et explications par Le Maire sur l'abandon de l'entretien des chemins de randonnée (PDIPR) par la CCPOL qui entraîne la suppression des charges transférées afférentes (1500€ pour Saint Martin de Jussac). Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Dotation de compensation et de solidarité

→ Lecture et explications par Le Maire. Dotation prévisionnelle de 50 764.80€ pour 2021. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Pacte financier

→ Lecture et explications par Le Maire. Montant prévisionnel de 2 466 € pour 2021. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Subventions aux associations. Compte 6574 du Budget Primitif

→ Lecture et explications par Le Maire. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Tarifs de cantine pour la rentrée de septembre 2021

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. Pour information, il n'est pas prévu d'augmentation de tarif par la mairie de Saint Brice Sur Vienne. Pas de question particulière de la part des conseillers. Le maintien du tarif à 2.40€ par enfant est maintenu (ce sera 4.95€ pour les personnels et intervenants).

VOTE = unanimité

- Prêt à Taux Bonifié

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. Possibilité d'emprunt spécifique aux Collectivités de 6000€ auprès de la Caisse d'Epargne avec un taux « bonifié » par le Conseil Départemental (Taux normal à 1% = taux bonifié par le Département à 0% cette année). Pour le projet de réaménagement du cimetière. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Demande de subventions

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire du projet de « restauration du clocher de l'église » et des demandes possibles de subventions :

- Demande de DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et Plan de Relance à l'Etat pour un taux de 40%
- Demande CTD (Contrat Territoriaux Départementaux) au Département au taux de 40%

Le Maire est autorisé à compléter les dossiers, les envoyer, inscrire et contrôler la dépense publique, signer les conventions nécessaires et défendre les projets auprès des instances concernées.

VOTE = unanimité

- Fondation du Patrimoine – Convention

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. Signature d'une convention de souscription bipartite afin de collecter des fonds pour le projet.

Mesdames Sylvie DOUCEAU et Eléonore BEAUBREUIL sont désignées « référentes » du projet pour la campagne de mécénat populaire notamment. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Vote du Budget Primitif 2021 pour la Commune

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. Projection du tableau d'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement. Demandes de précisions sur certains points, le Maire y répond. Pas d'autre question de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Vote du Budget Primitif 2021 pour le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. Projection du tableau d'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Organisation des Temps Scolaires – rentrée de septembre 2021

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe. Le Maire rappelle les conditions actuelles : semaine dite « de 4 jours » en cadre dérogatoire. En accord avec le conseil d'école du 11 mars 2021, il est proposé de continuer sur cette organisation. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Convention SPA / fourrière départementale

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. La commune n'ayant pas de fourrière communale, il est proposé de renouveler la convention annuelle avec la fourrière départementale de la Haute-Vienne (SPA) pour un montant de 0.63€ par habitant. Pas de question particulière de la part des conseillers.

VOTE = unanimité

- Validations d'avis du CT

→ Lecture par la 2^{ème} Adjointe. Le Maire rappelle la saisine du Comité Technique pour la séance du 2 mars 2021 et précise que le dossier a reçu un avis favorable des membres du Comité Technique.

Le Maire est autorisé à faire connaître au Comité Technique la validation de l'avis favorable par la mise en place annuelle du versement de l'IFSE, avec accord des agents concernés.

VOTE = unanimité

- Proposition de motion contre le projet « Hercule » d'EDF

→ Lecture du projet de motion par la 2^{ème} Adjointe et explications par Le Maire. Il est proposé aux conseillers d'adopter cette motion contre le projet suscité de réorganisation du service public d'électricité.

VOTE = unanimité

- Questions diverses - Néant

- Informations proposées par Le Maire ou les membres du conseil municipal :

- Informations de Sylvie DOUCEAU concernant une étude en partenariat avec le SEHV pour une éventuelle installation de borne(s) de recharge pour véhicules électriques dans la commune.
- Dissolution de l'association « Le cochonnet Saint Brice-Saint Martin »
- Eléonore BEAUBREUIL demande aux élus leur avis concernant la création d'une adresse mail individuelle pour chaque élu de la commune, rattachée à un « agenda partagé » pour faciliter la communication autour des dossiers relatifs à la commune.

Séance levée à 21h28.

Le Maire,



Alain FAVRAUD